



# PROFIL *Express*

Montréal, le 3 octobre 2001

## Message urgent à tous les membres du SPPMM

Plusieurs d'entre vous ont reçu à leur résidence personnelle un dépliant publicitaire intitulé Bienvenue chez vous de la part du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal. Ce document invite les membres du SPPMM à rallier les rangs du SFMM.

Le commissaire du travail n'a pas encore pris de décision quant à la définition des juridictions syndicales des professionnels dans la nouvelle ville. Selon les termes de la loi 170, le commissaire a jusqu'au 27 octobre prochain pour prendre une décision à ce sujet. Pour le moment, les plaidoiries des syndicats qui représentent des professionnels à la Ville et à la CUM ne sont pas terminées. Une fois la décision du commissaire du travail prise, les professionnels seront invités à choisir par vote secret le syndicat qui les représentera. Le SFMM est donc bien présomptueux de vous faire une telle proposition, puisque pour le moment, rien ne dit qu'ils auront juridiction sur les membres de notre syndicat.

Nous déplorons également que le SFMM vous ait fait parvenir sa documentation à votre résidence. Le SPPMM n'a jamais fourni les adresses personnelles des membres du syndicat. Les adresses personnelles sont de l'information nominative, et normalement, le SFMM ne devrait pas y avoir accès. Nous enquêtons pour savoir comment le SFMM a obtenu vos adresses, et comptons prendre les recours appropriés.

Par ailleurs, nous vous informons que nous avons nous-mêmes produit un document d'information sur le SPPMM. Ce document sera posté demain, vous le recevrez donc incessamment)à votre bureau.

Michel Vézina  
Président